

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

6 NOVEMBRE 2023

## PLF 2024 :

## L'AMIF SALUE L'ADOPTION D'UN AMENDEMENT RELATIF À L'AIDE AUX MAIRES BÂTISSEURS

**L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) se réjouit que dans le cadre du PLF 2024, la voix des maires soit enfin entendue pour la mise en place d'une aide aux maires bâtisseurs et que des parlementaires se saisissent de ce sujet majeur pour l'accueil des populations et le développement de l'économie locale à travers l'adoption d'un amendement.**

Le contexte actuel, marqué par une crise du logement aggravée, une contraction des recettes des collectivités locales, et l'augmentation des dépenses notamment liées à l'inflation, nécessite des mesures concrètes pour soutenir financièrement les communes dans la construction de logements. L'AMIF avait récemment formulé un [ensemble de recommandations](#) aux parlementaires visant à répondre à cette problématique en prenant en compte les spécificités de chaque commune. Et cette demande est récurrente : à travers des colloques, un livre blanc dédié au logement en Ile-de-France, des conférences de presse ou encore des amendements sur plusieurs projets et propositions de loi au Parlement, et notamment le PLF 2024, l'AMIF porte le sujet à bras le corps depuis des années. L'AMIF se félicite d'avoir remis sur le devant la scène de l'aide aux maires bâtisseurs au Parlement.

La France compte actuellement 4,1 millions de personnes mal-logées, dont 1,3 million en Ile-de-France, selon la dernière enquête de la Fondation Abbé Pierre. Plus de 2 millions de Français vivent dans des conditions très difficiles, et plus d'1 million de personnes restent privées de véritable domicile personnel. La situation risque de s'aggraver avec l'interdiction à venir des logements trop énergivores, ce qui retirerait un nombre important de logements du marché de l'immobilier.

Dans ce contexte, il est impératif de rétablir une source de financement pérenne pour rétablir un lien dynamique et durable entre l'arrivée de nouveaux habitants et les recettes des communes. Les maires ont besoin de garanties à long terme pour poursuivre leur action en faveur du logement. **L'AMIF se félicite que des parlementaires aient adopté un amendement** allant dans ce sens, témoignant ainsi de leur engagement à encourager financièrement la construction et soutenir un secteur en crise.

L'AMIF reste attentive à la suite des débats, notamment au Sénat et continuera à œuvrer pour que les maires bâtisseurs bénéficient de l'aide dont ils ont besoin pour résoudre la crise du logement qui touche notre pays, et en particulier l'Ile-de-France qui accueille chaque année 50 000 nouveaux habitants.

## CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr